

NOTAIRES ASSOCIES

B.P. 40562
18, rue Saint-Dizier
54009 NANCY CEDEX

NOTAIRES ASSISTANTS :

Christine JEANMAIRE
Mathilde ADAM

Service Immobilier :

Olivier Wawrzyniak
Ligne directe : 03.83.34.00.07

AFFAIRE SUIVIE PAR :

Dossier : CMPS/ROUSSELLE
Nos réf. : Me PASSADORI/SG -
Vos réf. :
Courrier et fax n° 02 51 68 15 29

Successeurs de Mes MARCANDELLA et MULOT

Téléphone : 03.83.32.14.25
Télécopie : 03.83.32.72.83
e-mail : passadori-bellaire@notaires.fr

Monsieur Daniel ROUSSELLE

16 rue de la Marine

85230 BOUIN

NANCY, le 25 septembre 2007

Monsieur,

En main votre fax de ce jour.

A titre liminaire, sachez que je regrette vivement le ton que prennent nos échanges de correspondances. Je pense que nous avons, avec Maître MARCANDELLA, été habitués à bien plus de convivialité.

Le fait que, vous comme nous, ayons, le cas échéant, été trompés sur les pouvoirs des représentants du CREDIT MUTUEL, ne justifie, certainement pas de perdre toute mesure dans le propos.

Contrairement à ce que vous semblez penser, il n'y a aucune mauvaise volonté de ma part.

Simplement, pour ouvrir un dossier de sinistre, il faut que quelqu'un se plaigne d'un préjudice.

En l'état si je procède à cette démarche, la question inéluctable qui va m'être posée sera : que voulez-vous ? que vous veut-on ?.

Et je suis dans l'incapacité d'y apporter une réponse, de sorte qu'à mon sens, le comité chargé de l'examen de votre affaire conclura par un « Dont acte » qui demeurera sans suite.

Voilà tout le sens de mon courrier précédent.

A présent, fort de ces précisions, si vous souhaitez néanmoins que j'ouvre ce dossier d'éventuel sinistre, je vous remercie de m'en confirmer une dernière fois, et j'exécuterai.

Je vous prie de croire, Monsieur, en l'assurance de mes sentiments distingués.


Ph. PASSADORI